



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

UNE AUTRE EXCELLENTE ANNÉE FINANCIÈRE POUR LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

Montréal, le 5 avril 2017 – La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) a dévoilé, encore une fois, d'excellents résultats financiers pour son exercice se terminant le 31 décembre 2016 lors de son assemblée générale annuelle, tenue le 31 mars dernier au Centrexpo Cogeco à Drummondville.

Des objectifs surpassés

Au 31 décembre 2016, la MMQ enregistrait des primes souscrites s'établissant à 39,3 millions de dollars, en hausse de 3 % par rapport à l'année précédente et un résultat net avant ristourne atteignant 6,3 millions de dollars, comparativement à 6,1 millions de dollars en 2015. Ce rendement a permis le versement d'une ristourne record de 5 millions de dollars, portant ainsi à 27,5 millions de dollars la somme totale redistribuée depuis 2008 aux membres sociétaires. Le résultat net a été ajouté à l'avoir des membres sociétaires qui s'élevait à 27,8 millions de dollars au 31 décembre 2016. Sur le plan de la sinistralité, les résultats ont une fois de plus été très satisfaisants. En effet, le taux de sinistralité net s'établissait à 49,2% à la fin de l'année 2016, soit 1 % de moins qu'en 2015.

« L'année 2016 a été marquée par la continuité de la réalisation des actions de la planification stratégique triennale « Horizon 2018 » que nous avons développée en fonction de deux axes : la poursuite d'une croissance rentable et le maintien de la distribution d'une généreuse ristourne à nos membres sociétaires. Ainsi, au terme de l'année 2016, c'est avec satisfaction que je peux affirmer que nous avons relevé, et même surpassé, les objectifs que nous nous étions fixés », a déclaré M. François Dufault, président-directeur général par intérim de la MMQ.

La MMQ a accueilli 16 nouveaux membres sociétaires en 2016 devenant ainsi la propriété de 1 064 municipalités, MRC, régies intermunicipales et autres organisations municipales.

« La Mutuelle des municipalités du Québec a, une fois de plus, démontré sa capacité à innover et à surpasser les attentes de ses membres sociétaires. C'est ainsi qu'elle conserve sa place de choix au sommet de l'assurance du monde municipal québécois. Pour maintenir cette position, nous nous engageons à demeurer à l'écoute de nos membres sociétaires et à les placer au centre de chacune de nos décisions », a conclu M. Jacques Riopel, président du conseil d'administration et maire de la paroisse de Saint-Marc-de-Figuery.

...2



Six administrateurs élus

Les six postes vacants au sein du conseil d'administration ont été comblés par l'élection par acclamation des administrateurs suivants :

- Madame Sylvie Fortin Graham, mairesse de la Municipalité de Saint-Agapit
- Monsieur Jonathan Lapierre, maire de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
- Monsieur Martin Thibert, maire de la Municipalité de Saint-Sébastien et président de la Régie intermunicipale d'approvisionnement en eau potable Henryville-Venise
- Monsieur Gérard Marinovich, ancien président du conseil, membre du comité assurance et vice-président du Spa Eastman
- Monsieur André Normandin, actuaire et président fondateur de Normandin Actuaire
- Monsieur Jacques Lefebvre, administrateur de sociétés certifié, mentor en affaires et compagnon de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec

La MMQ salue ses administrateurs sortants qui ont contribué à sa réussite : Messieurs Raymond Medza, Rémi Moreau, Yves Corriveau, Denis Campeau et Daniel Demers ainsi que Madame Danielle Henri-Allard.

Nouveau président du conseil d'administration

La MMQ est également heureuse d'annoncer que ses administrateurs ont élu M. Richard Lehoux au poste de président du conseil d'administration, lors de la séance tenue le vendredi 31 mars dernier à Drummondville. Maire de Saint-Elzéar, préfet de la MRC La Nouvelle-Beauce et également président de la Fédération québécoise des Municipalités (FQM), M. Lehoux a agit à titre de membre fondateur de la MMQ et il était vice-président de son conseil d'administration depuis 2005.

Son prédécesseur, M. Jacques Riopel, dirigeait le conseil depuis 2014 et y siège depuis 2010. Afin de favoriser une transition harmonieuse, il demeurera au sein du conseil à titre de vice-président du conseil d'administration pour accompagner les nouveaux administrateurs et le nouveau président du conseil. Aussi, M. Denis Charron, maire de la municipalité d'Aumond poursuivra son mandat à titre d'administrateur de la MMQ.

À propos de la MMQ

La Mutuelle des municipalités du Québec a été créée en novembre 2003 en vertu du Code municipal du Québec et de la Loi sur les cités et villes. Elle est la propriété des municipalités locales, municipalités régionales de comté (MRC) et régies intermunicipales qui en sont membres sociétaires. Elle est née de leur volonté de se garantir une offre d'assurance à long terme, de réduire les risques liés à leurs activités et de stabiliser leurs primes d'assurance.

- 30 -

Renseignements : Martine Campeau
Directrice, service des Ressources humaines et de la communication
La Mutuelle des municipalités du Québec
1 866 662-0661
m.campeau@mutuellemmq.com

